

BTSA AQUACULTURE



Durée de la formation
2 ans



Effectif
24 places



Taux de réussite
Moyenne 2022, 2023, 2024 : 66,6%



**Formation adaptée aux personnes
en situation de handicap**



Numéro RNCP : RNCP38350

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté
alimentaire

Date de publication de la fiche : 30/11/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2029

Lien France Compétence : [Cliquez ici](#)



Prochaine session
**consulter www.cibeins.fr pour
connaître notre calendrier**

LES OBJECTIFS

Le BTSA aquaculture permet d'acquérir de solides compétences en productions aquacoles aussi bien en eau douce qu'en eau de mer sur des poissons, des coquillages et des crustacés ainsi que des compétences en gestion d'entreprise sur les plans économique et technique.

L'ORGANISATION

Les 2 années se composent chacune de 20 semaines en centre de formation (35 h de cours hebdomadaire) et 27 semaines en entreprise ainsi que de 5 semaines de congés payés.

LES DÉBOUCHÉS

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licences professionnelles dans les domaines tels que le conseil, le management des entreprises aquacoles. Les meilleurs élèves peuvent aussi intégrer sur concours, après une classe préparatoire «ATS bio», une école d'ingénieur agronomique et vétérinaire qui propose une formation en 5 ans ou école supérieure agricole privée.

Les métiers préparés sont : chef d'exploitation aquacole, responsable d'élevage, technicien-technicienne d'expérimentation, technicien conseil, technico-commercial, chef de rayon marée.



LES + DE NOTRE FORMATION À CIBEINS

- Un parcours adapté à vos besoins et à votre projet
- Une valorisation des séquences vécues en entreprise
- Un accompagnement personnalisé
- Une équipe enseignante volontaire et engagée dans l'encadrement des apprenants pour la réussite de la formation
- Une référente handicap pour accompagner les apprenants concernés
- Une rémunération en fonction de l'âge et de l'avancement dans la formation
- Des exploitations aquacoles partenaires pour les mises en situation professionnelle

LE RÉFÉRENT H+

Son rôle ? Analyser les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et leur proposer des adaptations pédagogiques personnalisées.

Pour la réussite des apprenants, des ateliers d'individualisation peuvent ainsi être proposés : Soutien scolaire, méthodologie, remédiation cognitives...

Contact: Cécile TRIBOLLET - cecile.tribollet@educagri.fr

PRÉREQUIS

- Être âgé.e de 16 ans au moins (et 29 ans au plus) dans l'année civile (dérogation si âgé de 15 ans)
- Avoir obtenu le bac

CONDITIONS D'ADMISSION

- Entretien individuel
- Positionnement pour évaluer les besoins
- Contrat d'apprentissage signé avec un employeur.

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Salle équipée de vidéo projecteur, paper-board, livret de suivi, supports de cours, outils collaboratifs, Wifi, laboratoires.

PROGRAMME EN ENTREPRISE

- Mettre en oeuvre les productions (gestion de l'alimentation, de la reproduction, de la santé, ...)
- Gérer les moyens matériels de production et encadrer du personnel
- Rechercher de nouvelles perspectives de mise en marché
- Conseiller, expérimenter et communiquer
- Elaborer un projet de production aquacole...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation se présente sous une forme semestrialisée sans épreuve terminale. La validation du diplôme est mise en oeuvre sous formes d'évaluations certificatives au cours des 4 semestres de formation.

OBTENTION DU DIPLÔME

- 100% en CCF
 - Un minimum de 10/20 de moyenne sur l'ensemble des épreuves
- Remarque : pas d'épreuve de rattrapage

FORMATION GRATUITE

Gratuité de la formation pour les apprenants, coût de la formation prise en charge par les OPCO

En savoir plus sur www.cibeins.fr

CENTRE DE FORMATION DE CIBEINS

Domaine de Cibeins - 01600 MISERIEUX

☎ 04 74 08 88 22

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

✉ infoapprentis.cibeins@educagri.fr

Mise à jour : décembre 2024

Programme

Blocs	Capacités évaluées
DOMAINE DU TRONC COMMUN	
B1 S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	B1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique B1.2 Se situer dans des questions de société B1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société
B2 Construire son projet personnel et professionnel	B2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire B2.2 S'insérer dans un environnement professionnel B2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers B2.4 Conduire un projet
B3 Communiquer dans des situations et des contextes variés	B3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public B3.2 Communiquer en langue étrangère B3.3 Communiquer avec des moyens adaptés
DOMAINE PROFESSIONNEL SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALITÉ	
B4 Conduire une production aquacole	B4.1. Choisir un processus de production B4.2. Réaliser les travaux de production B4.3. Réguler un processus de production
B5 Organiser le travail	B5.1. Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail B5.2. Gérer l'organisation de l'activité de production B5.3. Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle B5.4. Organiser les activités de valorisation de la production
B6 Gérer les moyens de productions aquacoles	B6.1. Raisonner l'achat et le stockage des Matières Premières B6.2. Mettre en production les équipements B6.3. Réaliser les opérations de maintenance d'une installation de productions aquacoles
B7 Piloter un système de productions aquacoles	B7.1. Evaluer la stratégie du système de production B7.2. Proposer une évolution du système de production
B8 Accompagner les évolutions techniques	B8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique B8.2. Produire des références techniques B8.3. Formuler des conseils

Ce diplôme ne peut être validé que dans son intégralité

